

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 450-CX-2108

concernant l'approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'Université du Québec en Outaouais (UQO, Canada) et l'Université Sorbonne Nouvelle (France)

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 450^e réunion tenue le lundi 18 octobre 2021 à 12 h, en visioconférence.

ATTENDU la volonté de l'UQO d'intensifier l'internationalisation de l'enseignement et de la recherche, et son rayonnement international;

ATTENDU les relations établies depuis 2015 entre les professeurs en muséologie de l'UQO et des professeurs en médiation culturelle de l'Université Sorbonne Nouvelle;

ATTENDU la poursuite du projet d'échanges d'étudiants en élaboration dans les domaines de la muséologie et de la médiation culturelle entre l'UQO et l'Université Sorbonne Nouvelle;

ATTENDU le projet de l'Accord-cadre de collaboration (annexe 1);

ATTENDU les explications du vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation ;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Louise Renaud Labrie, appuyée par monsieur François-Michel Hastir,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'Accord-cadre de collaboration entre l'Université du Québec en Outaouais (UQO, Canada) et l'Université Sorbonne Nouvelle (France);

DE MANDATER la rectrice à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, l'Accord-cadre de collaboration;

DE MANDATER le vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, l'Accord-cadre de collaboration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 450-CX-2109

octroi d'un contrat de déneigement des stationnements, des trottoirs et des entrées aux pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 450^e réunion tenue le lundi 18 octobre 2021 à 12 h, en visioconférence.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et l'article 2 du *Règlement général 4* : « Pouvoirs des instances statutaires »;

ATTENDU l'article 98 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'appel d'offres public paru sur le babillard électronique SEAO entre le 13 septembre 2021 et le 15 octobre 2021;

ATTENDU le rapport du processus d'appel d'offres concernant l'analyse des soumissions;

ATTENDU que l'entreprise Déneigement Techni-Snow Inc. est le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur François-Michel Hastir, appuyée par madame Samantha Villeneuve,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat de déneigement des stationnements, des trottoirs et des entrées aux pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault à l'entreprise Déneigement Techni-Snow Inc. au montant approximatif de quatre cent quatre-vingt-trois mille huit cent cinquante-cinq dollars (483 855 \$ avant taxes) soit 161 285 \$ avant taxes pour chacune des trois périodes de contrat. La durée initiale du contrat est du 1^{er} novembre 2021 au 15 mai 2022, avec la possibilité de reconduire le contrat pour deux périodes additionnelles, soit du 15 octobre 2022 au 15 mai 2023 et du 15 octobre 2023 au 15 mai 2024 selon les mêmes termes, prix et conditions.

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources et la secrétaire générale à signer ledit contrat et y apporter toute modification jugée utile aux meilleurs intérêts de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 450-CX-2110

concernant l'engagement d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur à la gestion de la recherche au Décanat de la recherche et de la création au campus de Gatineau.

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 450^e réunion tenue le lundi 18 octobre 2021 à 12 h, en visioconférence.

ATTENDU la vacance du poste d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur à la gestion de la recherche au Décanat de la recherche et de la création au campus de Gatineau;

ATTENDU l'affichage externe dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance.

Sur proposition de madame Louise Renaud Labrie, appuyée par madame Samantha Villeneuve,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de M^{me} Christiana Sarraf à titre de coordonnatrice à la gestion de la recherche au Décanat de la recherche et de la création au campus de Gatineau, et ce, à compter du 19 octobre 2021;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de M^{me} Christiana Sarraf.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 450-CX-2111

concernant l'engagement d'une ou d'un analyste informatique (programmeur/intégrateur Web) au Service des technologies de l'information au campus de Gatineau.

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 450^e réunion tenue le lundi 18 octobre 2021 à 12 h, en visioconférence.

ATTENDU la création (résolution : 439-CA-6746) du poste d'une ou d'un analyste informatique (programmeur/intégrateur Web) au Service des technologies de l'information au campus de Gatineau;

ATTENDU l'affichage externe dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance.

Sur proposition de monsieur François-Michel Hastir, appuyée par madame Louise Renaud Labrie,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de M. Garyp Ramani à titre d'analyste informatique (programmeur/intégrateur Web) au Service des technologies de l'information au campus de Gatineau, et ce, à compter du 19 octobre 2021;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de M. Garyp Ramani.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 450-CX-2112

concernant l'engagement d'une technicienne ou d'un technicien en administration (paie et avantages sociaux) au Service des finances au campus de Gatineau.

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 450^e réunion tenue le lundi 18 octobre 2021 à 12 h, en visioconférence.

ATTENDU la vacance du poste d'une technicienne ou d'un technicien en administration (paie et avantages sociaux) au Service des finances au campus de Gatineau;

ATTENDU l'affichage externe dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance.

Sur proposition de monsieur François-Michel Hastir, appuyée par madame Louise Renaud Labrie,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de M^{me} Leen Numeir à titre de technicienne en administration (paie et avantages sociaux) au Service des finances au campus de Gatineau, et ce, à compter du 19 octobre 2021;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de M^{me} Leen Numeir.

ADOPTÉE À [...]

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 450-CX-2113

concernant l'engagement d'une ou d'un commis aux ressources informationnelles au Service de la bibliothèque au campus de Saint-Jérôme.

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 450^e réunion tenue le lundi 18 octobre 2021 à 12 h, en visioconférence.

ATTENDU la création (résolution : 437-CA-6708) du poste intermittent (44 semaines) d'une ou d'un commis aux ressources informationnelles au Service de la bibliothèque au campus de Saint-Jérôme;

ATTENDU l'affichage externe dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance.

Sur proposition de madame Samantha Villeneuve, appuyée par madame Louise Renaud Labrie,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de M^{me} Guylaine Nadon à titre de commis aux ressources informationnelles au Service de la bibliothèque au campus de Saint-Jérôme, et ce, à compter du 19 octobre 2021;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de M^{me} Guylaine Nadon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale